

## Pascale Leray

### L'épreuve du passeur

Pour témoigner ici de mon expérience, je vais partir des points qui furent les plus vifs dans ce que je distinguerai comme étant l'épreuve du passeur.

L'épreuve, c'est à la fois « l'éprouvé » au singulier qui saisit ce passeur dans sa fonction, mais ce sont aussi les preuves au pluriel, preuves de passe qui pour présentes qu'elles soient dans le témoignage du passant devront être d'une certaine manière imprimées par le passeur en tant qu'il serait « la plaque sensible » du dispositif de la passe. Les imprimer veut dire les entendre pour pouvoir les extraire et ensuite les transmettre au cartel de la passe.

Dans cette expérience complexe, examinons d'abord l'éprouvé. L'épreuve, en tant qu'éprouvé, c'est d'abord une surprise, celle qui surgit au moment où vous apprenez au téléphone par le passant que vous allez être son passeur puisqu'il vient de vous tirer au sort. C'est d'autant plus une surprise que vous n'aviez absolument pas été prévenu de cette possibilité.

L'effet de réel rencontré pourrait donner lieu à un moment d'égarement s'il n'y avait pas très vite cette idée que ce qui vous arrive ne se refuse pas, parce que dans le fond vous l'avez voulu, vous l'avez même bien cherché, d'avoir persisté dans la voie analytante jusqu'au point où vous en êtes ; puis qu'au point où vous en êtes, ça ne peut pas mieux tomber, vous allez être activé dans votre propre passe, dont vous voudriez faire quelque chose dans la communauté analytique.

Vouloir ce que l'on désire, voilà la confrontation première par où se tranche pour le passeur sa prise de position dans la passe.

D'avoir été tiré au sort, voilà qui fait de vous subitement en tant que passeur un élément contingent dans le dispositif.

Il ne vous échappe pas non plus que la contingence qui vous atteint va se répercuter dans la rencontre avec le passant, pour qui vous êtes aussi un inconnu.

Puis vient s'associer à cette dimension de la contingence un constat tout aussi vif : il n'y a aucune identification possible qui vous guiderait dans cette fonction. D'ailleurs, comment pourrait-il y en avoir une, puisque ce dont vous avez fait l'expérience dans votre analyse va contre cette possibilité. Pas plus qu'il n'y a d'identification de l'analyste, il ne peut y avoir d'identification du passeur. Alors il n'y a au moment de s'y retrouver dans cette fonction que la question du désir et de l'acte.

La rencontre avec le passant (je dirai souvent « la passante » parce que je m'appuierai sur la passe d'une passante), cette rencontre donc est d'abord marquée par un saisissement ; celui-ci est lié à la rencontre d'une radicalité en acte, celle du passant qui vous livre sans restriction le plus intime de son expérience d'analysant. Et il vous apparaît que cela se produit d'une façon différente de celle qui a lieu dans la cure puisqu'il y va d'un moment inédit où cette intimité vous est livrée hors du cadre transférentiel et confidentiel de la cure, dans une opération de réduction d'un long parcours. Le passant assume ici un certain franchissement de la pudeur, non pour s'épancher, mais parce que l'impudique est là au service d'une éthique, pour arriver à bien dire à propos de quelque chose de difficile qui concerne la confrontation avec le trou de la castration.

C'est la nouveauté de cette façon de s'adresser dont vous n'êtes que le témoin qui fait ressortir la position assumée par le passant. Ce n'est évidemment plus le transfert sur le sujet supposé savoir, celui-là s'étant défait dans la passe. Ce qui reste et qui fait sa force supporte un transfert dont il serait trop vague de dire que c'est un transfert à la psychanalyse, même si c'est le cas.

Il me semble pouvoir avancer que, dans ce mode d'adresse à l'autre, il y a là en instantané l'émergence d'un lien social surprenant de nouveauté pour le passeur. Sa nouveauté, c'est qu'il se règle non pas sur l'amour de transfert mais sur un point qui fait subversion. Il m'est apparu que ce point de subversion venait du rapport du passant à un point de réel non rebouchable dans son témoignage. La conséquence en est que l'Autre change de statut, le passant ne

pouvant plus en attendre ni assurance ni garantie. De là logiquement le passeur ne peut être qu'en position de témoin.

Dans l'après-coup, j'ai réalisé la portée de ce que nous dit Lacan dans son texte sur l'expérience de la passe : « Ceux qui se trouvent occuper la position du passeur se sont posés dans certains cas en analystes. Ce n'est absolument pas ce que nous attendons d'eux. Ce que nous attendons d'eux c'est un témoignage, la transmission d'une expérience <sup>1</sup>. »

Cette expérience vous invite très vite à vous laisser guider comme passeur, à vous laisser faire par cet inconscient dont certains énoncés vous atteignent. En même temps, cette façon de vous laisser faire ne vous empêche pas d'intervenir, bien au contraire, c'est même ce qui constitue une autre forme de l'activité du passeur. Ainsi, vous questionnez les énoncés énigmatiques, vous revenez sur des dits qui restent obscurs, parfois vous interrogez des énoncés qui ont un caractère de certitude avant de les entériner.

La force du témoignage fait du passant celui qui décolle de son analyse pour en livrer la structure au passeur. La tâche du passeur s'applique alors à ce que le témoignage soit le plus possible du côté de la démonstration.

Mais il y a une autre dimension dans l'expérience du passeur et elle s'est traduite pour ma part, dans des moments de vive interpellation, comme effets du témoignage du passant. Ces effets sont des effets de vérité pour le passeur. C'est de ceux-ci dont je vais essayer de rendre compte parce que ce sont eux qui ont produit des changements pour lui dans son rapport à l'expérience analytique.

Je vais être amenée à faire référence à certains points d'élaboration du passant, sans pour autant livrer le contenu de la passe. Il s'agit de dégager le tranchant du témoignage.

Dans la densité du témoignage s'extrayaient avec force deux moments de discontinuité dans l'analyse de la passante.

Le premier est un moment de vacillation subjective majeur qui a pour effet de dévoiler à la passante l'objet qui faisait fonctionner son fantasme. Alors le montage de ce dernier a pu lui apparaître.

1. J. Lacan, « À propos de l'expérience de la passe et de sa transmission », *Ornicar?*, n° 12-13, p. 123.

C'est un premier moment de passe qui vient ébranler l'assurance que lui donnait ce fantasme.

Le deuxième point concerne la modalité par laquelle elle accède à la séparation dernière avec l'objet lui permettant la séparation d'avec son analyste qui en tenait lieu. Là se situe la passe comme étant le moment où se résout le point crucial de son analyse, ce qui lui permet d'en entrevoir la fin et lui fait demander de faire la passe.

Entre ces deux moments-clés il y a le déploiement d'une expérience comportant des moments cruciaux.

En tant que passeur, vous êtes sensible à ce premier virage important de la cure où la passante a repéré qu'elle tenait son être d'une fixation à occuper une place pour l'Autre.

Ce bout de savoir qui se transmet n'est pas sans ramener le passeur à son expérience quand il fut confronté dans son analyse à un tel ébranlement subjectif, au cœur duquel l'apparition de l'angoisse en tant que signe du réel venait déloger le sujet de la place qu'il occupait dans son fantasme et qui régissait son rapport à l'Autre. Cet Autre en tant qu'il ne répond pas s'en était trouvé activé, renvoyant l'analysante à l'obligation de consentir enfin à ce réel. De son premier moment de perte de l'assurance du fantasme, la passante énonce : « Je savais que par-delà la douleur, c'était une opération subjective nécessaire. »

Le passeur reconnaît dans cette façon de dire combien l'éprouvé de cette déchirure constituait un franchissement dans l'analyse. Lacan nous donne une indication concernant ces moments de franchissements : « Il y a de l'émergence du discours analytique à chaque franchissement d'un discours à un autre <sup>2</sup>. »

Nécessaires mais pas suffisants, ces moments de passe agissent en ouvrant une porte au passant qui continue son travail analysant, jusqu'à une perte décisive qui permet le dénouement de la cure et du coup sa lisibilité. Vous apprenez du passant comment l'angoisse et la détresse rencontrées ont participé à cette mutation de son désir quand il s'est confronté à l'horreur de savoir.

Le passeur est renvoyé à nouveau à son expérience singulière qui peut se formuler ainsi : se confronter à l'horreur de savoir, c'est

2. J. Lacan, *Le Séminaire, Livre XX, Encore*, Paris, Le Seuil, 1975, p. 21.

affronter cette vérité de reconnaître par quelle jouissance se trouvait bouché le trou de la castration et cela pour n'en rien savoir.

Un autre énoncé de la passante signale combien sa place et le désir d'analyste qui lui est venu sont aujourd'hui quadrillés par le dévoilement d'un point d'horreur à l'égard duquel elle s'était maintenue pendant tout un temps dans une suprême ignorance. Du coup, ce qui avait été terrible dans cette épreuve s'est transformé en un point lui permettant de ne plus recouvrir la castration, la sienne et celle de l'autre. Ce qui se transmet ici, c'est que de passer de l'horreur de savoir à assumer ce savoir de la castration produit une position désirante nouvelle à l'égard de ce savoir que l'humanité ne désire pas savoir. Le passeur vérifie ici que, dans le cheminement logique de la cure, des moments cruciaux peuvent amener subitement des moments de passe qui ne sont pourtant pas l'équivalent de la passe finale.

C'est ainsi que la passante transmet que, au moment où elle découvrirait le montage de son fantasme, elle était encore loin de la fin de l'analyse, même si c'était une découverte importante. Découverte qui lui permettait de prendre la mesure de la façon dont elle se faisait objet agalmatique pour l'autre.

Mais ce n'est pas sur cette trouvaille qu'elle peut terminer son analyse. Il lui a fallu dans un temps second rencontrer une dimension d'impossible faisant irruption dans le lien transférentiel à l'analyste pour que soit promu le vide de l'objet. C'est d'ailleurs un fait contingent, touchant au cadre de la cure, qui va lui permettre de déchoir de ce fantasme et de se séparer du reste de jouissance qui s'y logeait.

La dimension de l'impossible a surgi dans une formulation contradictoire qui lui est venue et qui concernait son lien à l'analyste. L'écart de cette contradiction va la renvoyer à l'objet qu'elle était pour l'analyste dans son fantasme. Le rapport de l'analysante à la vérité en est radicalement changé. Un changement de cet ordre interpelle vivement le passeur parce qu'il atteint irrémédiablement la tromperie du transfert, et de façon concomitante bouscule le statut de la vérité pour laquelle s'ouvre, dit la passante, « une place vide ». Une place vide pour la vérité, vidée des dernières fixations de jouissance qui continuaient d'alimenter le transfert au psychanalyste qui restait encore cause du désir de l'analysante.

Ce changement de statut de la vérité provoque la demande de passe, et cela parce qu'un savoir éprouvé comme nouveau se dégage. Il est nouveau de ce qu'il tient compte du réel comme l'impossible de savoir. « Je n'aurai pas été celle qui l'a sauvé », dit la passante. Cet énoncé est l'effet d'un savoir dans le réel où il se vérifie qu'il n'y a pas d'Autre de l'Autre, pas de vrai sur le vrai. Il y a ce trou dans le savoir qui restera incombable mais d'où peut s'activer le S(%)

Pour le passeur s'éclairer cet énoncé de Lacan : « La vérité ne sert à rien qu'à faire la place où se dénonce ce savoir. » Ce savoir en jeu, nous dit Lacan, « c'est qu'il n'y a pas de rapport sexuel, j'entends, qui puisse se mettre en écriture ».

Cette rencontre avec le réel comme impossible, le passeur la noue avec la question du désir de l'analyste. Quant à la question « y a-t-il de l'analyste ? », il me venait cette remarque : il n'est sans doute pas possible de répondre à cette question depuis le lieu de l'analyse lorsque celle-ci prend fin.

Le dispositif de la passe est cet autre lieu pour tenter d'y répondre. Lacan nous dit dans son texte sur l'expérience de la passe : « C'est une expérience radicalement nouvelle que nous avons mise en place, la passe n'a rien à faire avec l'analyse <sup>3</sup>. » Cette formulation est surprenante, mais elle peut s'éclairer si l'on pose que l'analysant fait la passe parce que, à partir d'un point de certitude qui le sépare de son fantasme et qui fait le desêtre de l'analyste, il lui paraît indispensable de l'éclairer, dans un dispositif qui en fait l'offre. L'éclairer, c'est me semble-t-il passer de ce bout de savoir de la cure au savoir qui fait transmission à d'autres.

Le passant transmet ce que devient la vérité dûment éprouvée et rejoint ainsi le dire de Lacan : « La vérité, on ne peut pas la dire toute, c'est impossible et c'est même par cet impossible qu'elle tient au réel <sup>4</sup>. »

Pour le passeur, il y a la rencontre du point de limite au savoir directement transmis par le passant. C'est un point d'impossible, un point de réel qui résiste au savoir, qui va se mettre à compter pour lui comme reste. C'est d'assumer désormais l'existence de ce reste

3. J. Lacan, « À propos de l'expérience de la passe et de sa transmission », art. cit., note 1, p. 120.

4. J. Lacan, *Télévision*, Paris, Le Seuil, 1974, p. 9.

qui fait du passant un sujet qui peut enfin supporter sa division et ce qui la cause, plutôt que de l'obturer avec tous les objets qui se présentent dans la réalité. Cela implique un deuil particulier, celui dont Lacan nous dit que « c'est le deuil autour de quoi est centré le désir de l'analyste » et qui fait qu'« il n'y a pas d'objet qui ait plus de prix qu'un autre <sup>5</sup> ».

Ce que j'énonce me vient de l'après-coup de l'expérience de la passe incluant la rencontre avec le cartel de la passe. Lorsque j'ai été confrontée à la transmission au cartel, je ne me formulais pas les choses ainsi.

Je parlerai du souci du passeur à vouloir faire passer le témoignage sans le tronquer. J'avais en effet la hantise d'oublier quelque chose, tel élément qui pourrait être important pour le cartel. Ce faisant, j'avais chargé la transmission d'un trop, d'un trop de détails, biographiques notamment, alors que précisément, ne m'étant pas privée de questionner la passante, j'avais été conduite à saisir l'épure de la fin de la cure. Eh bien, malgré cela, ce trop qui tentait de juguler la peur d'oublier était en fait comme un reste de position symptomatique me concernant, par rapport à ce qui s'était ouvert comme trou dans le savoir et qui comme tel agissait.

Cela n'est pas sans renvoyer à la question du pas-tout dans la passe. Dans l'invention par Lacan de ce dispositif, cette dimension du pas-tout est centrale. Pas-toute la présence du passant qui ne rencontre pas le cartel. Pas-toute la présence du cartel, qui est absent de la rencontre passant-passeur. Pas-toute la présence du passeur, d'une part puisqu'il y en a deux, ce qui porte atteinte au *un* qui serait tout le témoignage, et d'autre part parce que le passeur est absent du débat du cartel qui tranche sur la nomination. Mais le *pas-tout*, c'est surtout la présence *pas-toute* de chacun qui y participe. Cela implique pour le passeur de ne pas y être trop en tant que sujet.

Cette passante me disait dans son témoignage que, après avoir écrit sa lettre de demande de passe, elle réalisait la dimension de ne pas être là. Ne pas être là dans la transmission au cartel, *ne pas y être ni avec le regard, ni avec la voix*. Elle en conclut qu'accepter ce mode de transmission, c'était consentir au *pas-tout*.

5. J. Lacan, *Le Séminaire, Livre VIII, Le Transfert*, Paris, Le Seuil, 1991, p. 460.

De là m'est venue l'idée que la confiance pour celui qui s'offre à la passe était de pouvoir confier à un autre le témoignage dont il n'aurait absolument plus aucune maîtrise. Accepter l'abandon de cette maîtrise a une affinité avec le fait d'assumer le sans assurance, le sans garantie, voire le très peu de retour.

Le passeur est confronté lui aussi à cette absence de garantie dans sa transmission au cartel. Cependant il s'engage, enthousiasmé par le courage de celui qui a accepté de lâcher son témoignage, de le laisser travailler par et pour les autres, sans y être, alors qu'il s'agit de l'épreuve qui a transformé sa vie.

Pour le passeur, la rencontre avec le passant reste inoubliable. Et la rencontre avec le cartel restera très marquante. J'en retiens l'attitude de chacun comme étant d'une extrême attention au témoignage. Il m'a été donné le temps nécessaire pour aller jusqu'au bout de ce que j'avais à dire de cette rencontre. Mais surtout ce qui m'a le plus frappée, c'est que le cartel m'a semblé être lui aussi dans une épreuve.

Était-ce celle d'éprouver les preuves ? Ce qui m'a marquée, c'est, au-delà des personnes, comment ce petit groupe de travail était animé du souci de relever ce qui pouvait authentifier la passe, avec des questions qui me faisaient faire retour à des points du témoignage où c'est plutôt ce qui échappe, ce qui fait trou qui est interrogé et de fait devient central.

De ce qui peut authentifier la passe, Lacan nous en donne quelque indication : « Un désir inédit, dont l'analyste doit la marque porter. À ses congénères de savoir la trouver. » Il me semble qu'avec cette question de la marque que porte l'analyste, marque à trouver par les congénères, à commencer donc par les congénères du dispositif de la passe, il y va de pouvoir y reconnaître ce desêtre en tant que frappant l'analyste, il atteint de sa marque le passant destitué comme sujet, résolu dès lors à faire avec le rebut du savoir qu'il se sait être. Là advient l'analyste en tant qu'il peut inventer avec ce savoir traversé et non appris ni suggéré par l'autre.

Pour le passeur, rencontrer la passe d'un autre produit des effets sur sa fin de cure. L'inattendu de l'issue de l'analyse qui permet au passant de trancher fait réaliser au passeur jusqu'où vont les conséquences de la destitution subjective que sa cure lui a fait rencontrer.

Dans cette fin de cure où le passeur se trouve, il s'agit de se hâter à partir de ce que l'inconscient impose comme étant la coupure. Dans sa proposition sur le psychanalyste de l'École, Lacan nous dit à propos du passeur : « Un autre qui, comme lui, l'est encore cette passe, à savoir en qui est présent à ce moment le desêtre où son psychanalyste garde l'essence de ce qui lui est passé comme un deuil <sup>6</sup>. »

Si en tant que passeur il est encore dans la passe, il lui reste à franchir à son tour cette passe. La transmission du savoir issu de la passe d'un autre est si vivifiante dans la force de ce désir qui l'anime qu'elle en devient pour le passeur qui la reçoit une expérience très stimulante dans ce travail de franchissement.

6. J. Lacan, « Proposition du 9 octobre 1967 sur le psychanalyste de l'École », dans *Autres écrits*, Paris, Le Seuil, 2001, p. 255.